

A la Une

La coopération entre agriculteurs: une solution d'avenir ?

Que ce soit pour partager la charge de travail ou financière, pour créer de nouveaux débouchés ou encore pour rompre l'isolement ou faciliter la reprise, la mise en commun d'outils de production au sein des exploitations agricoles est une piste à envisager pour répondre aux nombreux défis de l'agriculture. A l'occasion de son Assemblée annuelle, la FJA se penche sur des témoignages d'agriculteurs et d'agricultrices qui ont franchis le pas du « travailler ensemble ». S'il existe encore de grosses difficultés d'ordre économiques, fiscales, juridiques ou administratives pour que les agriculteurs s'unissent autour de moyens de productions communs, les exemples sont nombreux et diversifiés. De quoi motiver les jeunes et modifier les mentalités souvent trop individualistes.

Grégory ETIENNE

Les réformes successives de la PAC et les demandes à l'égard du secteur agricoles au cours des dernières décennies ont conduit à d'importantes mutations des exploitations agricoles. L'érosion de la population paysanne et l'agrandissement de la taille moyenne des fermes ont donné lieu à

une certaine marginalisation de l'agriculteur dans la société rurale, avec toutes les considérations sociales que cela implique. Cet agrandissement des exploitations, accompagné de toutes les exigences réglementaires imposées, font qu'il est devenu très difficile de reprendre une exploitation et de la mo-

derniser sans consentir à de très lourds investissements. Outre l'investissement financier, la taille de l'exploitation implique également un investissement humain et temporel important. Ces investissements sont souvent très lourds à supporter par un agriculteur isolé. A côté de ces considérations, l'incertitude liée au revenu agricole est également un facteur d'explication du manque de renouvellement des générations dans le secteur.

S'il n'existe pas de solution unique et que chaque situation est différente, la FJA reste convaincue qu'une piste à envisager est celle de l'association et de l'entraide entre agriculteurs. De la production à la commercialisation, il existe en Wallonie des possibilités et des formes d'associations pour que les agriculteurs puissent partager leurs outils pour plus de rationalisation ou pour ensemble peser plus lourds dans la chaîne agro-alimentaire. Si les avantages éco-

nomiques peuvent facilement se concevoir, les aspects sociaux sont généralement plus complexes et sont souvent la cause des échecs constatés. Pourtant, là aussi les avantages peuvent se révéler intéressants. Outre le temps libre que l'association permet de dégager, le partage des tâches permet également de donner de nouvelles orientations à l'exploitation. Ce que seul, on n'oserait sans doute pas entreprendre, devient alors envisageable. C'est le cas, par exemple, d'ateliers de transformation ou de points de commercialisation qui permettent d'apporter une plus-value dans les exploitations agricoles.

Un autre point important est celui de l'installation. La charge financière lors de la reprise est un frein important. La constitution d'une société dans laquelle le nouvel arrivant pourrait reprendre des parts semble être une voie moins lourde financièrement mais également moins lourde socialement dans la mesure

où le jeune ne se retrouve pas seul face à un projet de toute une vie.

Par ailleurs, les orientations que l'on retrouve dans la communication de la Commission à propos de la future PAC nous laissent entrevoir de nombreux défis qui seront difficiles à relever pour les agriculteurs tant ils sont nombreux, diverses et parfois antagonistes. Notre devise nationale « L'union fait la force » devra alors prendre tout son sens. Lier à la fois compétitivité et respect de normes environnementales élevées tout en dégagant un revenu est un gageur qui sera peut-être plus facile de relever à plusieurs.

Une des missions de la FJA, et ce sera notamment le cas à l'occasion de notre assemblée, est de sensibiliser nos jeunes à cette problématique. Si les jeunes se montrent prêts à travailler ensemble, le cadre juridique devra également être sensiblement aménagé afin de leur permettre.



Nous aurons certainement l'opportunité d'approfondir le sujet le 24 février à l'Espace Senghor de Gembloux lors de notre AG à laquelle vous êtes toutes et tous conviés.

> S'associer en agriculture ! > Et pourquoi pas vous ?

De la production à la commercialisation, il existe des possibilités pour les agriculteurs de travailler en commun. Sous quelles formes ? Avec quels avantages et quelles difficultés ? Coup d'œil sur des exemples concrets.

Assemblée annuelle
Jeudi 24 février 2011 > 19h00
Espace Senghor, Gembloux



Prenons en main l'agriculture de demain

Fédération des Jeunes Agriculteurs

Chaussée de Namur 47 - 5030 Gembloux
Tél. : +32 (0)81/62 74 41
Fax : +32 (0)81/60 05 27

fja@fwa.be
www.fja.be

Avec l'aimable soutien de :



19h00 > Accueil

19h30 > Introduction

> M. Gary VANVINCKENROYE, Président de la Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA)

19h45 > Les formes d'association en Région wallonne

> Mme Christine LE BORNE, Conseillère fiscale au Service d'Etudes de la Fédération wallonne de l'Agriculture

20h00 > Témoignages & dialogues avec des acteurs de terrain

> L'Alliance Régionale de Virton : une CUMA entreprenante

> M. Daniel COULONVAL, Entre GPL et CUMA, un agriculteur contre l'individualisme

> La coopérative Bastogne Nature du Luxembourg : du bétail au détail

> M. Bernard BARTHOLOME, Ensemble pour proposer un nouveau produit laitier

> Le Groupement de Producteurs de Fruits et Légumes : Un intermédiaire incontournable entre producteurs et grandes surfaces

> Et en France ? Témoignage d'un Jeune Agriculteur

21h30 > Interventions de :

> Mme Sabine LARUELLE, Ministre fédérale de l'Agriculture

> M. Benoît LUTGEN, Ministre régional de l'Agriculture

22h00 > Conclusion

> M. Grégory ETIENNE, Secrétaire général de la FJA

22h15 > Verre de l'amitié



Invitation

Besoin de Main d'oeuvre, saisonnière ou permanente ?

Comparaison des coûts, déductions fiscales et aide dans vos démarches administratives.

L'augmentation de la taille des exploitations, la diminution de la main-d'œuvre familiale, les limites de la mécanisation, l'importance des tâches administratives... autant de raisons qui font que le secteur agricole a besoin de bras... et de têtes !

Tandis que plusieurs exploitants désirent embaucher, beaucoup hésitent à franchir le pas car ils craignent le coût et les contraintes administratives...

Etes-vous certain qu'il n'existe pas de solution adaptée à votre structure ?

Emplois saisonniers, salariés, groupements d'employeurs, service de remplacement, jobs d'étudiant, ad intérim, CDD ou CDI... Différentes possibilités existent : elles méritent d'être étudiées et comparées !

INVITATION

Le jeudi 17 février de 13h30 à 16h au Moulin du Val-Dieu, Val Dieu 298 à 4880 Aubel
Le lundi 7 mars de 19h30 à 22h à l'Espace Senghor, Passage des Déportés 2 à 5030 Gembloux
Le jeudi 17 mars de 13h30 à 16h à la Ferme du Reposoir, Chemin du Ruisseau 4 à 7540 Kain.

Introduction par la Fédération des Jeunes Agriculteurs
Comparaison des différentes formules d'emploi (administration, coûts,...) par un juriste Acerta
Intervention d'un spécialiste en fiscalité agricole et en assurance
Témoignage d'un(e) agriculteur(trice)

Merci de confirmer votre présence au plus tard une semaine avant la date de la conférence à l'Agri-Business de CBC
Soit par téléphone au 0800/920.20, soit par fax au 081/23.51.69 ou par e-mail à agr@cbc.be



Marque de confiance



La formation Permis Tracteur en Province de Luxembourg: 3 nouvelles sessions en 2011

Comme en 2010, la FJA organise 3 sessions de formation au passage du permis tracteur (Permis G) sur le site du champ de foire de Libramont. Cette organisation n'est possible que grâce au soutien financier de la Province de Luxembourg par l'intermédiaire du Député provincial en charge de l'agriculture, René Collin et grâce aux responsables de la Foire de Libramont qui mettent leurs infrastructures à disposition. Comme l'année passée, les formations se dérouleront pendant les vacances de Pâques, le mois d'août et les vacances de Toussaint. Vu le succès de ces formations, les inscriptions pour la session de Pâques sont complètes.



Les deux autres sessions ne seront accessibles qu'aux jeunes agriculteurs de la Province de Luxembourg. Un tarif préférentiel sera accordé aux membres FJA, 150 euros pour les membres et 200 euros pour les non-membres. Ce prix ne comprend pas les inscriptions aux examens. Que les inscrits pour la der-

nière formation 2010, reportée pour raisons diverses et notamment climatiques se rassurent, celle-ci aura bien lieu dans les plus brefs délais.



Province de Luxembourg

INVITATION



La FJA Province de Liège

A l'initiative de la FJA Ardennes liégeoises

Vous invite à sa séance d'information

Les dégâts de gibiers

Le mardi 1 mars 2011 à 20 heures
A la Maison des éleveurs de Herve
Rue de la Clef 41, la salle au-dessus du contrôle laitier

Situation
Législation
Démarches administratives
Evaluation des dégâts
Présentation du programme informatique
Indemnisation des agriculteurs

Par Anne-Sophie Janssens, juriste de la Fédération Wallonne de l'Agriculture et Jérôme Widar de l'ASBL Fourrages-Mieux

L'apiculture: diversification et passion

Envie de devenir apiculteur ? Que ce soit comme hobby ou comme diversification agricole. Frédéric Lorthiois et la Fédération des Jeunes Agriculteurs organisent une formation en apiculture dès ce mois de mars.

Les abeilles vous intriguent...? L'apiculture vous intéresse...? Envie de nature...? Venez découvrir le monde des abeilles, apprendre les gestes de l'apiculture.

Les cours d'apiculture sont dispensés à Etalle (B-6740) de mars à septembre 2011. Au fil de la saison, vous suivrez les colonies d'abeilles et ap-

prendrez les techniques liées à l'apiculture. Au terme de la formation vous serez capable de fournir seul les soins nécessaires à vos propres ruches. La formation comprend une partie théorique, et surtout une partie pratique où vous pourrez vous immerger dans la vie des abeilles.



Les cours sont entièrement gratuits, avec à la clé un diplôme d'apiculture reconnu par la Région Wallonne.

Pour les demandeurs d'emploi, cette formation permet d'obtenir une indemnisation de l'Onem.

Cette formation est réalisée par les Ruchers Couleur Miel de Frédéric et Elisabeth Lorthiois. La première exploitation apicole professionnelle de Belgique compte aujourd'hui 350 ruches en production et vend ses miels, pollen, propolis, vinaigre de miel, hydromel, pain d'épices, essaims et reines. Elle pratique la transhumance afin de produire des miels d'acacia, de sapin, de châtaignier, de tilleul... L'exploitation ouvre désormais ses portes aux personnes désirant se former.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et inscription,

Pour les Ruchers Couleur Miel : Frédéric Lorthiois
0479/25.88.80
info@couleur-miel.be

Pour la FJA :
Céline Lemaire
081/62.74.23
celine.lemaire@fwa.be

Licence de transport : pour qui et comment ?

Les personnes qui transportent des animaux à des fins commerciales (vers un acheteur, vers l'abattoir...) ou les personnes qui transportent les animaux dont ils ne sont pas les propriétaires doivent être en possession d'une licence de transport. La Fédération des Jeunes Agriculteurs et la Fédération Wallonne de l'Agriculture organise un cours qui sera immédiatement suivi de l'examen et qui se déroulera dans nos locaux à Gembloux.

Pour qui ?

Toute personne qui transporte plus d'un animal sur plus de 50 km à des fins commerciales. Sont donc exemptés les transports vers les prairies ou vers un deuxième site d'exploitation. Toute personne qui transporte les animaux dont il n'est pas le propriétaire. Toute personne qui effectue des transports internationaux, en ce compris les exploitants transfrontaliers qui ont des prairies en France, en Allemagne, aux Pays-Bas...

Comment ?

Ces personnes doivent demander un numéro de transporteur, utiliser un véhicule agréé et passer un examen afin d'obtenir leur licence de transport.

Examen

Cet examen est organisé par le consortium « Arsia, DGZ, KULeuven, K.H. Kempen ». Il s'agit d'un examen écrit, qui consiste en une partie de connaissance générale (15 questions) et ensuite, vous devez choisir au moins une partie spécifique à une espèce : bovins, porcs, moutons/chèvres, chevaux et volailles/oiseaux coureurs (10 questions pour chaque partie) et éventuellement pour le transport de longue durée



(5 questions). Les frais d'examen sont de 100 euros, et 50 euros lors d'un éventuel second examen, à verser une semaine à l'avance sur le numéro de compte du consortium.

Vous devez obtenir au moins 9/15 au module général, 6/10 pour un module spécifique à une espèce et 3/5 pour le transport de longue durée. Vous pouvez donc réussir un module spécifique mais pas l'autre. Nous vous conseillons de passer l'ensemble des modules, le tarif est identique, et cela vous permettra de ne pas devoir repasser un examen si d'ici quelques années vous vous diversifiez.

Préparation

Le syllabus et les questions d'examens se trouvent sur le site Internet de l'Arsia (www.arsia.be). Vous pouvez dès lors vous préparer à l'examen, et ensuite vous pré-inscrire pour passer les examens qui se déroulent régulièrement à Ciney. La FJA et la FWA vous proposent un cours de préparation en mars dans ses locaux à Gembloux, qui sera suivi, le jour-même, de l'examen officiel organisé par le consortium.

Inscription

La FJA et la FWA proposent à leurs membres

(FWA en ordre de cotisation 2010 ou 2011 et FJA en ordre de cotisation 2010 ou 2011) de passer cet examen en mars dans leurs locaux à Gembloux. Pour cela vous devez tout d'abord vous pré-inscrire auprès de Céline Lemaire au 081/627.423, voici les informations nécessaires à cette pré-inscription : données concernant le transporteur (numéro d'enregistrement du transporteur, nom, adresse, numéro de téléphone), les données concernant le chauffeur/accompagnateur (n° de carte d'identité, date de naissance, nom, adresse, nationalité, langue et téléphone), les modules spéci-

ques que vous souhaitez passer. Ensuite, vous devez effectuer le paiement sur le numéro de compte du consortium, et vous présenter à l'examen avec votre preuve de paiement et votre carte d'identité.

Date

Le cours se déroulera de 13h à 15h, et sera suivi de l'examen, les lundi 21, jeudi 23 ou vendredi 24 mars (à confirmer) à la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité à Gembloux.

F.J.A.
Fédération des Jeunes Agriculteurs

INVITATION

La FJA Province de Liège
Vous invite à sa séance d'information

L'IBR et les maladies émergentes

Le vendredi 18 mars 2011 à 20 heures
Au Café « Le Parc » de Sprimont, rue du Centre 16

L'IBR concrètement
Plan de vaccination
Obtention d'un statut
Questions et réponses

Par **Marc Lomba**, Directeur de l'ARSIA

Les stages: une partie intégrante de la formation

Depuis deux ans maintenant, les stages constituent une étape incontournable dans le parcours à l'installation.

Si le stage est obligatoire, il doit surtout être utile pour le jeune. Le stage a pour but de responsabiliser le stagiaire et de le confronter à un environnement différent. Il doit répondre à des objectifs précis en matière de formation. Ces objectifs ne peuvent être atteints que si le stage est réalisé avec sérieux. C'est pourquoi, dans sa mission d'encadrement et de suivi des stages, la FJA effectue des visites inopinées sur les lieux

des stages.

Après avoir constaté certains manquements, la FJA rappelle que la présence sur le lieu de stage est obligatoire durant toute la durée du stage, faute de quoi, le stage ne pourra être validé.

Le stage doit relever d'une réelle implication du jeune dans l'exploitation. Cette implication n'est possible que si le lieu du stage permet de répondre aux besoins du stagiaire, déterminés

conjointement avec le centre de formation de la FJA. C'est pourquoi la FJA ne communique pas la liste des maîtres de stages. Le but n'est pas de garder cette liste secrète mais de faire correspondre au mieux le lieu du stage avec les objectifs fixés. Il s'agit là d'une étape essentielle pour la réussite du stage en matière de formation.

Nouveaux Comités FJA 2011

FJA MONS-QUIEVRAIN

Président : Damien DELMOTTE
 Vice-Président : Philippe POLET
 Secrétaire : Elodie DELEBEKE-VROMAN
 Trésorier : Hervé PYPE
 Délégué commission lait : Benjamin SNEESSENS
 Délégué commission viande : Johan POLET
 Délégué commission environnement : Damien GODART
 Délégué commission grandes cultures : Jean GHISLAIN
 Délégués : Bertrand JAUPART, David DELMOTTE, Justine TACK, François CHLEIDER, Julien GODIN, Gauthier HARPEGNIÉS, Sarah DELBEKE-VROMAN

FJA HENRI-CHAPELLE

Présidente : Audeline LAMBERT
 Vice-Président : Bernard GERON
 Secrétaire : Gaëlle LAMBERT
 Trésorier : Julien SCHILS
 Délégués commission lait : Julien GERON et Alain DELFOSSE
 Délégué commission viande : Didier FOUREZ
 Délégué commission environnement : Virginie COLLARD BOVY
 Délégués : Alexandre WILLEM, Christophe HAGELSTEIN, Cédric BONTEMPS, Eric DELFOSSE, Martin FRANCE, Christophe GERON, Frédéric TROISFONTAINES

FJA BEAURAING

Président : Laurent DARDENNE
 Vice-Président : Guillaume NEERINCK
 Secrétaire : Thomas VERLEYSEN
 Trésorier : Benoît HOGGE
 Délégué commission lait : Charles MERCIER
 Délégué commission viande : Mathieu MERCIER
 Délégué commission environnement : Pierre JACQMAIN
 Délégué commission grandes cultures : Thibaut DERMAUT
 Délégués : Jean-François DOUNY, Lionel DUTERME, Teun BAX, Aurélie HAYOT, Alessandro MOURY, Henry BEGUIN, Gilles DARDENNE

FJA TOURNAI 1

Président : François LEFEBVRE
 Vice-Président : Rémy DECOCK
 Secrétaire : Florent DEBRABANDIERE
 Trésorier : Nicolas MASSE

Délégué commission lait : Quentin WERQUIN
 Délégué commission viande : Mathieu DERMAUT
 Délégué commission environnement : Thomas DE WAELE
 Délégué commission grandes cultures : Mathieu HOVINE
 Délégués : Caroline Moulin, Benoît HELLIN, Pauline LEFEBVRE, Sébastien LIAGRE, Frédéric VANDERHEEREN, Colin DROUILLON, Pierre DESTREBECQ

FJA HANNUT

Président : Vincent MINETTE
 Vice-Président : Cyril HIERNAUX
 Secrétaire : Marie ANTHEMUS
 Trésorier : Frédéric RIGO
 Délégué commission lait : Denis VROMANT
 Délégué commission viande : Dylan MELCHIOR
 Délégué commission environnement : Loïc FALISE
 Délégué commission grandes cultures : Rodolphe LECRENIER
 Délégués : Gary VANVINCKENROYE, Adrien LIBOIS, Jean-Pierre HERMAL, Guillaume OTHE, Remy THIRION, Sébastien BADA, Hugues DORMAL

FJA EGHEZEE

Président : Jean-Yves MOHIMONT
 Vice-Président : Guillaume HALLEUX
 Secrétaire : Caroline LAMBERT
 Trésorier : Mathieu LAMBERT
 Délégué commission lait : Benoît CUSTINE
 Délégué commission viande : François LAMARCHE
 Délégué commission environnement : Olivier GERIN
 Délégué commission grandes cultures : Olivier DUTILLEUX
 Délégués : Pierre MARNEFFE, Adrien MONTFORT, Anthony MINET, Benjamin GEENS, Sophie MATHIEUX, Michaël MINET, Quentin JANQUART

FJA TOURNAI 2

Président : Hélène LELEU
 Vice-Président : François HENNEUSE
 Secrétaire : Cédric LECOCQ
 Trésorier : Cédric DEWAME
 Délégué commission lait : Ludovic LEROY
 Délégué commission viande : Pierre-Henri NUTIN

Délégué commission environnement : François LEROY
 Délégué commission grandes cultures : Alexandre VAUCANT
 Délégués : Ludovic DEWAME, Mélanie MULLIE, Adrien VAUCANT, Rémy VANHAUTRYVE, Christophe DUCOULEMBIER, Jérémie LECOCQ, Adrien PLANCQUAERT

FJA SPRIMONT

Président : Jérôme BROERS
 Vice-Président : Didier DEPREAY
 Secrétaire : Julie BENOIT
 Trésorier : Sébastien HALLEUX
 Délégués commission lait : Raphaël LECLERCQ, Mikael BONFOND et Sébastien CREPPE
 Délégué commission viande : Romain DANHIEUX
 Délégués : Fabien LEMPEREUR, Frédéric LARDINOIS, Damien GRENSON, Mélanie SERVAIS, Manon LECLERCQ, Joseph BALTHASAR, Jérôme FONTAINE

FJA GEMBOUX

Président : Léon DELSAUX
 Vice-Président : Xavier VAERMAN
 Secrétaire : Alexia FALISSE
 Trésorière : Rachel VAN DE WALLE
 Délégué commission lait : Sébastien RENARD
 Délégué commission viande : Nathalie VAN DE WALLE
 Délégué commission environnement : Laura VAN DE WALLE
 Délégué commission grandes cultures : Joseph DELSAUX
 Délégués : Alain VAN WONTERGHEM, Léonore VAN DE WALLE, Kelly FALISSE, Charles VAN EYCK, Harriet PIERRAD, Marc ELIARD, Kevin JORGEN

FJA MERBES-BINCHE

Président : Fabrice VAN LANDEGHEM
 Vice-Président : Damien VANDEHEMEL
 Secrétaire : Justine VERCRUYSE
 Trésorière : Elodie LECLERCQ
 Délégués commission lait : Florian BIENFAIT et Benoît HEYMANS
 Délégué commission viande : Quentin DENDAUW
 Délégué commission environnement : Logan PILO
 Délégué commission grandes cultures : Quentin GOEMAERE

Délégués : Julien POSKIN, Adrien DENDAUW, Justin GOEMAERE, Amandine LECLERCQ, Marie-Emilie LOSSEAU, Antoine LOSSEAU

FJA RECHAIN-HERVE

Président : Gilles NEYCKEN
 Vice-Président : Frédéric BONAVENTURE
 Secrétaire : Céline DESSOUROUX
 Trésorier : Romuald TIMMERMANN
 Délégués commission lait : Elodie DESSOUROUX, Benoît CRANSHOF et Jérémie BONAVENTURE
 Délégué commission viande : Florian CAPRARO
 Délégués : Olivier TIMMERMANN, Sébastien SCHOFFELÉN, Mehdi GERON, Gaëtan HENRRARD

FJA ANDENNE

Président : Guillaume SERON
 Vice-Président : Louis-Philippe D'ANS
 Secrétaire : Amélie ANCIEN
 Trésorier : Vincent RIGOT
 Délégué commission lait : Germain HARZIMONT
 Délégué commission viande : Fabian WATHELET
 Délégué commission environnement : Francis YSEBAERT
 Délégué commission grandes cultures : Justin BEGUIN
 Délégués : Charline LAMONTAGNE, Eric SAMAIN, Géraldine BALTUS, Emeline LAMONTAGNE, Stéphanie SAMAIN, Adrien DEVILLERS, Simon BEGUIN

FJA PROVINCE DE LUXEMBOURG

Président : Yvan CREMER
 Premier Vice-Président : Jean-Philippe ANNET
 Vice-Présidents : Julien HUSQUET, Sébastien CREMER, Adrien ANNET
 Secrétaire : Julie BORSU
 Trésorier : Laurent WIBRIN,
 Délégués : Anthony ANNET, Xavier CARA, Sophie LEONARD, Régis TIBESAR, Gaëtan WATHELET, Mathieu LODOMEZ, Bertrand MARECHAL, Bastien DUJARDIN, Simon HABRAN, David COLLARD, Benoît DECKERS, Jean-Michel LOUIS, Céline JUNGERS, Denis CREMER

Planning des élections

VENDREDI 4 Février

FJA WPJ : Election du Comité de section locale à 20h à la Salle de la Poste-rie, Avenue Wilmar à 1360 Perwez.
 FJA CINEY : Election du Comité de section locale à 20h au Centre de Zootechnie, avenue des Champs Elysées 4 à 5590 Ciney.
 FJA ATH-FLOBECQ : Election du Comité de section locale à 20h au Café Le Martyre, rue d'Audenarde 28 à 7890 Ellezelles.
 FJA MALMEDY : Election du Comité de section locale à 20h au Café Scotch-In, Place Albert 1er 11 à 4960 Malmedy.

VENDREDI 11 Février

FJA PROVINCE DE NAMUR : Election du Comité Provincial de Namur à 20h au Centre de Zootechnie, Avenue des Champs Elysées 4 à 5590 Ciney.
 FJA PROVINCE DE LIEGE : Election du Comité Provincial de Namur à 20h à la Campagnarde, Grand route 482 à 4347 Fexhe-le-Haut-Clocher.

VENDREDI 18 Février

FJA COMINES : Election du Comité de section locale à 20h à la Salle Le Téléphone, Place de l'Abbaye 1 à 7780 Warneton.

VENDREDI 25 Février

FJA PROVINCE DE HAINAUT : Election du Comité Provincial de Hainaut à 20h au café de l'Union, Place de Maisières 6 à 7020 Maisières.

VENDREDI 4 Mars

FJA PROVINCE DE BRABANT : Election du Comité Provincial de Brabant à 20h à la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité, Chaussée de Namur 47 à 5030 Gembloux.

VENDREDI 11 Mars

FJA NATIONALE : Election du Bureau national à 20h à la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité, Chaussée de Namur 47 à 5030 Gembloux.

Tournai Expo Edition 2011

La deuxième foire agricole de Wallonie a ouvert ses portes ce premier week-end de Février.

Depuis 1991 Tournai Expo c'est un lieu de rencontre pour les agriculteurs et les sociétés qui leur fournissent des services et des produits, l'occasion de faire un achat, un investissement et de ponctuer cela autour d'un bon verre. Egalement l'occasion de se renseigner sur les nouveautés aussi bien techniques, génétiques que syndicales.

Mais Tournai Expo est aussi l'occasion pour le grand public de découvrir les produits

de terroir locaux ou venant même de l'étranger (Cela étant dommage vu la diversité des produits en Belgique) via le marché fermier. Mais également l'occasion d'observer les races bovines présentes en Wallonie et surtout le Blanc Bleu Belge dont le concours de dimension nationale avait lieu le samedi. Tant pour le rameau culard que mixte, le rameau mixte étant typique de la province de Hainaut depuis toujours. En Culard, même

si on peut regretter le peu de présence en nombre, on a pu apprécier des séries et un championnat de haut niveau. Les races françaises étaient également présentes mais en nombre limité. Le concours laitier avait lieu le dimanche matin, je n'ai pu être présent pour l'observer.

En dehors de ces quelques lignes quelque peut généralistes, j'en viens à vous parler des FJA de Tournai 1 et 2. Ces sections occupaient toutes deux un stand à quelques mètres l'une de l'autre. Concernant Tournai 1, il s'agissait de mettre en avant notre Fleuron National, j'ai nommé le BBB. Et ce au travers d'une dégustation de viande gratuite, préparée par leurs soins et distribuée de façon dynamique avec une pointe de moutarde ou nature. Et ce afin de sensibiliser les visiteurs à acheter de la viande produite localement par des agriculteurs compétents et passionnés. De plus, le stand est l'occasion de découvrir la FJA et ses activités au travers d'un écran qui diffusait des photos des différentes activités de l'année, ainsi que l'occasion de boire un verre

offert par les membres du comité. Enfin, pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de visiter le stand, l'invitation était faite pour une séance d'étude qui aura lieu le 13 février à 13h30 sur le thème : « L'impact d'un engrais vert sur la structure du sol » rue du Haut Rejet à Velaines. Je vous invite à vous rendre nombreux à cette réunion très intéressante et d'actualité depuis plusieurs années, les CIPAN étant obligatoires, autant les utiliser de la manière la plus économique et efficace possible.

La FJA de Tournai 2, distribuait en complément, du lait, cet élixir de vie qui permet à nos chers petits enfants en pleine croissance de bien grandir mais qui est également nécessaire à la bonne santé des aînés. Ce lait était présenté sous une forme quelque peu originale... En effet, il était proposé en cocktail (avec Pastis, Passoa et Pisang) ou en mélange pour les enfants (Menthe et grenade). De plus, pour compléter la gamme, quelques cubes de fromage étaient à disposition ! Le stand était également l'occasion de découvrir la FJA et ses activités via des



panneaux photo, les t-shirts et autres aux motifs de la section. De plus, une animation était proposée, il fallait estimer le poids d'un lapin sans le toucher pour en gagner un autre. Bref un stand ludique et accueillant. Après cela, qui dirait encore que les Jeunes Agriculteurs manquent de motivation? Toutes ces belles animations et démarches prouvent tout le contraire. Ces dégustations ont été permises grâce au soutien de l'APAQ-W que je

remercie pour le soutien financier ainsi que le matériel mis à disposition.

Notre agriculture, tant qu'elle sera portée par la dynamique de nos membres FJA, aura un avenir radieux. A nous de faire en sorte que la future PAC soit garante de cela.

Sébastien Geens
 Permanent FJA de la province de Hainaut